

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Édition
Décembre
2024



Lac de l'Aqueduc avec le Club 4H @Sébastien Lessard

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil	5
Vie municipale	7
Urbanisme	13
Loisirs et sports	15
Les bons coups de chez nous!	23
Informations diverses	24

Prochaine réunion du conseil : 13 janvier à 19h30

Le mot du maire

Chers citoyens et citoyennes de notre communauté,

À l'aube des célébrations de Noël et à l'approche de la nouvelle année 2025, nous souhaitons, au nom de la municipalité de Larouche, vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès.

Votre collaboration et votre soutien tout au long de l'année écoulée ont été essentiels pour concrétiser nos projets et bâtir une communauté forte et dynamique. Cette année encore, nous avons relevé de nombreux défis et accompli de belles réalisations au bénéfice de nos citoyens.

En cette période de réjouissances, nous espérons que vous pourrez profiter de moments précieux avec vos proches, vous ressourcer et célébrer tout ce que nous avons accompli ensemble. Que l'année 2025 soit marquée par la santé, l'amour et empreinte de bienveillance.

Nous sommes impatients de poursuivre les différents projets afin de continuer à faire de la municipalité de Larouche un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

Joyeux Noël et bonne année 2025 !

Avec toute notre gratitude,



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Guy Lavoie'.

Guy Lavoie, Maire de la Municipalité de Larouche

Projets en cours dans la municipalité

La Municipalité de Larouche en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay est fière de mettre en place au profit des citoyens les projets suivants:

Le débarcadère Cascouïa: Les travaux sont terminés

Déplacement du parc Cascouïa: Les travaux recommenceront au printemps pour l'installation des balançoires, du rangement de vélos, des poubelles, de la toilette chimique, des tables à pique-nique et des bancs.

Parc William-Larouche: Les travaux sont terminés. Il est prévu d'ajouter une lumière au printemps prochain afin d'assurer un éclairage sécuritaire dans ce secteur.

Amélioration audiovisuelle des salles de l'hôtel de ville: Les travaux vont de bon train. Quelques ajouts de programmation de l'éclairage et de sonorisation sont en cours et devraient se terminer en janvier.



Nous vous prions d'éviter les secteurs pendant la durée des travaux.

Le mot du maire

Les faits saillants du budget 2025

Au nom du Conseil municipal, il me fait plaisir de vous livrer les grandes lignes des prévisions budgétaires 2025. Chaque année, la préparation budgétaire amène son lot de défis, que ce soit au niveau de l'augmentation des coûts pour le maintien des services ou pour l'ajout de nouveaux services essentiels à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre municipalité.

Devant l'obligation d'adopter un budget équilibré, les revenus et les dépenses ont augmenté de **5.55 %**. Le budget 2025 totalise 3 594 442 \$ alors que celui de 2024 totalisait 3 405 489 \$.

Le rôle en vigueur en est à sa deuxième année et totalise une richesse foncière de près **200 000 000 \$**.

Pour l'année 2025, les taux de la taxe foncière générale pour les différentes catégories d'immeubles seront les suivants:

- Le taux pour les immeubles résidentiels passe de ,96 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation à **.97\$** tout comme les immeubles agricoles et forestiers.
- Le taux pour les immeubles résidentiels de 6 logements et plus demeure le même à **1.02 \$** pour chaque 100\$ d'évaluation.
- Le taux pour les terrains vagues passe de 1.44\$ à **1.94\$** pour chaque 100\$ d'évaluation.
- Le taux pour les immeubles non résidentiels, soit les commerces, demeure le même à **1.62 \$** pour chaque 100\$ d'évaluation.

Le taux pour les immeubles industriels demeure le même à **1.67 \$** pour chaque 100\$ d'évaluation.

Les principales compensations pour les différents services municipaux seront les suivants:

- 1- Le service d'aqueduc résidentiel sera maintenu à 350\$ pour chaque logement et 51\$ pour les piscines;
- 2- Le service pour l'eau usée et l'égout passe de 150\$ à 170\$ par logement;
- 3- La taxe de service relative aux matières résiduelles sera maintenue à 269\$ par logement en 2025 alors que certains ajustements sont apportés pour les institutions, commerces et industries conformément aux quotes-parts que nous facturera la MRC qui tiennent compte de nouveaux contrats de collecte;
- 4- La compensation pour la vidange des installations septiques passe de 60\$ à 70\$ en 2025, là aussi conformément aux nouveaux contrats de la MRC.

En terminant, permettez-moi de remercier les élus et les membres de l'équipe municipale pour leur implication dans ce processus intense et rigoureux qu'est la préparation du budget.



Guy Lavoie, Maire de la Municipalité de Larouche

Le mot du maire



GRANDES LIGNES DU BUDGET 2025

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2025
TAXES MUNICIPALES		
TAXE FONCIÈRE	1 987 600 \$	2 080 100 \$
TAXES ROULOTTES PERMANENTES ET VOIE FERÉE	5 170 \$	3 100 \$
EAU	170 271 \$	171 000 \$
EGOUTS	46 150 \$	53 580 \$
ORDURES	256 856 \$	262 534 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0 \$	0 \$
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	33 590 \$	40 210 \$
SERVICE DE LA DETTE LAC-DU-CAMP ET DES TREMBLES	56 700 \$	56 700 \$
AGENCE DU 911	7 500 \$	7 500 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	2 563 837 \$	2 674 724 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	46 357 \$	45 742 \$
SERVICES RENDUS	86 289 \$	137 336 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	460 500 \$	432 500 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	248 506 \$	304 139 \$
TOTAL DES REVENUS	3 405 489 \$	3 594 441 \$
DEPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	654 598 \$	735 140 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	256 151 \$	274 750 \$
TRANSPORT	764 432 \$	795 283 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	479 916 \$	509 503 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	27 561 \$	46 091 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	197 822 \$	197 821 \$
LOISIRS ET CULTURE	282 544 \$	286 279 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	160 013 \$	146 342 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	582 453 \$	603 232 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 405 489 \$	3 594 442 \$

PRINCIPAUX TAUX APPLICABLES:	BUDGET 2024	BUDGET 2025
Immeubles résidentiels	0.96 \$ /100\$	0.97 \$ /100\$
Immeubles de 6 logements et plus	1.04 \$ /100\$	1.02 \$ /100\$
Immeubles commerciaux	1.62 \$ /100\$	1.62 \$ /100\$
Immeubles industriels	1.67 \$ /100\$	1.67 \$ /100\$
Immeubles agricoles et forestiers	0.96 \$ /100\$	0.97 \$ /100\$
Terrains vagues	1.44 \$ /100\$	1.94 \$ /100\$
Compensation pour l'aqueduc	350 \$ / Logement	350 \$ / Logement
Compensation pour l'égoût	150 \$ / Logement	170 \$ / Logement
Compensation pour la vidange d'installation septique	60 \$ / Logement	70 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	269 \$ / Logement	269 \$ / Logement

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Nous sommes ravis de vous présenter notre chronique : "Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil." Plongez-vous dans les coulisses de la vie municipale avec nous ! À chaque édition du journal, nous vous offrirons un récapitulatif des moments forts, des décisions cruciales et des débats animés qui ont marqué les réunions du conseil municipal. Restez informés, connectés et découvrez ce qui façonne notre communauté.

Résumé des séances ordinaires du 7 octobre et du 4 novembre 2024

ACHATS, BUDGET ET OCTROIEMENT DE CONTRATS:

- Collaboration avec le CN et les impacts des délais de traitement des dossiers pour les travaux de la route des Fondateurs - Résolution 24-10-262;
- Signature de la convention pour les services juridiques 2025 - Résolution 24-11-282;
- Ajout de la banque d'heures: la boîte d'urbanisme - Résolution 24-11-287;
- Mandat: Chemin Joseph-Tremblay - Résolution 24-11-288;
- Achat: Lave bottes électriques - Résolution 24-11-289;
- Signature entente intermunicipale d'entraide en traitement de l'eau potable et des eaux usées - Résolution 24-11-290;
- Demande de soutien - École du Versant - Résolution 24-11-295.

SUBVENTIONS:

- Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives (PSPS) - Relocalisation et aménagement des organismes facilitant l'accessibilité aux aînés - Résolution 24-10-271;
- Correspondance concernant le suivi de la demande MTMD-PAVL - Volet Redressement – Sécurisation 2025-2026 - Information;
- Autorisation de dépôt d'une demande de financement au fonds signature innovation - Résolution 24-11-296.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS ET PROCESSUS:

- Roulotte de camping (règlement 2015-342) - Résolution 24-10-264;
- Abrogation de la résolution 24-05-133 relative à

la vente du terrain du lot futur 6 635 450, rue Gagné - Résolution 24-10-265;

Abrogation de la résolution 24-02-027 relative à la vente des terrains appartenant à la municipalité sur la rue Gagné - Résolution 24-10-266;

Demande de permis soumise au PIIA: 536 rue des Outardes - Résolution 24-10-268;

Adoption du règlement 2024-434 ayant pour objet de régir la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2010-301 ayant pour objet la politique de gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2019-392 modifiant le règlement 2010-301;

Adoption du règlement 2024-438 régie interne du conseil municipal;

Demande de dérogation mineure 603 chemin du Lac-Hippolyte - Résolution 24-11-286;

Adoption du dernier projet Règlement 2024-435 - Modification au plan d'urbanisme afin de permettre des usages d'affectation agroforestière;

Adoption du dernier projet Règlement 2024-436 - Modification au règlement de zonage afin d'ajouter des définitions à la terminologie;

Adoption du dernier projet règlement 2024-437 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

Mise en place d'une stratégie de protection des bordures de trottoir - Résolution 24-11-291.

AUTRES:

• Appui: Grande semaine des tout-petits 2024 - Résolution 24-10-257;

• Adhésion au Programme d'aide aux employés : Pompiers et Brigade scolaire - Résolution 24-10-259;

• Embauche Directeur/trice des finances et

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Nous sommes ravis de vous présenter notre chronique : "Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil." Plongez-vous dans les coulisses de la vie municipale avec nous ! À chaque édition du journal, nous vous offrirons un récapitulatif des moments forts, des décisions cruciales et des débats animés qui ont marqué les réunions du conseil municipal. Restez informés, connectés et découvrez ce qui façonne notre communauté.

Résumé des séances ordinaires du 7 octobre et du 4 novembre 2024

- assistant/e-Greffier/ère - Résolution 24-10-260;
- Appui des municipalités au dépôt de projet pour le rayonnement de la culture Québécoise - Résolution 24-10-269;
- Relocalisation du Cercle de Fermières du centre communautaire vers l'hôtel de ville et installation de nouveaux métiers à tisser - Résolution 24-10-270;
- Demande d'autorisation: Installation d'un réfrigérateur communautaire des Gratuivores - Résolution 24-10-272;
- Hatha-Yoga: Demande de relocalisation vers le 610 rue Lévesque - Résolution 24-10-273;
- Adhésion: Membre partenaire de la Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FÉDÉCP) - Résolution 24-10-276;
- Nomenclature: Chemin de la Pointe - Résolution 24-11-284;
- Signature entente concernant le projet pilote de FILGO sur la voie de desserte de la municipalité de Larouche - Résolution 24-11-292

**N'hésitez pas à consulter
l'intégralité des procès-verbaux au
www.larouche.ca !
Prochaine réunion du conseil :
Ouvrte au public
13 janvier 2025 à 19h30
Hôtel de ville de Larouche**

Cercle des Fermières de Larouche

Le Cercle de Fermières de Larouche souhaite vous remercier encore un fois d'avoir répondu présent à la campagne de financement 2024. Voici les gagnants des prix:

1. Coffre d'artisanats, Monsieur Gino Boivin;
2. Jetée, Madame Martine Maguy;
3. Serviettes à vaisselle, Monsieur Eugène Roy;
4. Sac de magasinage Madame Sophie Tremblay.

Merci encore pour votre générosité. Les membres du Cercle de Fermières de Larouche vous souhaitent à tous un joyeux temps des fêtes et une bonne année 2025.



Vie municipale

Chers citoyennes et citoyens,

Alors que l'esprit des fêtes s'installe doucement dans notre belle communauté, je ressens le besoin de partager quelques réflexions sur cette période si spéciale. Les fêtes sont un moment propice au partage, à la solidarité et aux moments précieux avec nos proches, mais elles sont aussi l'occasion de reconnaître l'importance de l'entraide et de la collaboration au sein de notre milieu.



Cette année, nos entreprises locales traversent des défis importants, notamment en raison de la grève de Postes Canada et des impacts liés à la mise en place du congé de taxe du Canada. Ces changements ne sont pas sans répercussions sur leurs activités. Je tiens à leur témoigner toute ma reconnaissance pour leur courage et leur résilience face à ces défis. Plus que jamais, elles ont besoin de notre soutien et de notre compréhension. Consommer local, visiter nos commerçants et faire preuve de patience envers eux sont autant de gestes concrets qui contribuent à renforcer la vitalité de notre communauté.

La situation économique actuelle rappelle à quel point il est essentiel de se soutenir les uns les autres. Dans cet esprit, j'aimerais également souligner l'existence du réfrigérateur collectif, situé dans le vestiaire à l'entrée de l'hôtel de ville. N'hésitez pas à venir vous y servir et si vous avez la possibilité de donner, sachez que vos denrées seront accueillies avec gratitude par ceux qui en ont besoin.

J'en profite aussi pour remercier chaleureusement tous les bénévoles et les personnes impliquées dans notre communauté. Votre générosité, votre engagement et votre dévouement contribuent à faire de Larouche un endroit chaleureux et accueillant. Que ce soit pour l'organisation d'événements, le soutien aux activités locales ou l'aide offerte aux plus vulnérables, votre travail est essentiel et profondément apprécié.

Profitons de cette période des fêtes pour renforcer nos valeurs de partage, d'écoute et de bienveillance. Ces petits gestes du cœur sont la clé pour traverser les défis ensemble et construire un avenir empreint d'espoir et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un mois de décembre rempli de joie, de lumière et de moments précieux avec vos proches.

Mylène Hébert, Conseillère municipale

La bibliothèque Lucette-Douillard sera ouverte jusqu'au 18 décembre 2024 et réouvrira ses portes le mardi 7 janvier 2025. N'attendez plus pour faire le plein de livres avant la fermeture !

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de merveilleuses fêtes de fin d'année et une nouvelle année riche en découvertes et en aventures littéraires.



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2024-434 AYANT POUR OBJET DE RÉGIR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2010-301 AYANT POUR OBJET LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2019-392 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2010-301.

Avis public est donné par Shirley Hébert, directrice générale et greffière-trésorière

Que le conseil municipal de la municipalité de Larouche, à sa séance du 4 novembre 2024 a adopté le règlement 2024-434 ayant pour objet de régir la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2010-301 ayant pour objet la Politique de gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2019-392 modifiant le règlement 2010-301.

Ledit règlement a reçu les approbations suivantes :

Avis de motion :	7 octobre 2024
Présentation du projet de règlement :	7 octobre 2024
Adoption du règlement :	4 novembre 2024
Avis de publication :	5 novembre 2024
Entrée en vigueur :	5 novembre 2024
Transmission au MAMH :	5 novembre 2024

L'ensemble de ce règlement est disponible au bureau municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205, ainsi que le site web de la municipalité.

Le présent règlement est entré en vigueur conformément à la loi, soit le 5 novembre 2024.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 5 novembre 2024.



Shirley Hébert

Directrice générale et greffière-trésorière

Vie municipale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2024-438 RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est donné par Shirley Hébert, directrice générale et greffière-trésorière

Que le conseil municipal de la municipalité de Larouche, à sa séance du 4 novembre 2024 a adopté le règlement 2024-438 RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Ledit règlement a reçu les approbations suivantes :

Avis de motion :	7 octobre 2024
Présentation du projet de règlement :	7 octobre 2024
Adoption du règlement :	4 novembre 2024
Avis de publication :	5 novembre 2024
Entrée en vigueur :	5 novembre 2024

L'ensemble de ce règlement est disponible au bureau municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205, ainsi que le site web de la municipalité.

Le présent règlement est entré en vigueur conformément à la loi, soit le 5 novembre 2024.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 5 novembre 2024.

Shirley Hébert

Directrice générale et greffière-trésorière

La paroisse St-Gérard-Majella vous accueillera lors de la messe de Noël le 24 décembre 2024 à 21h00. La chorale débutera son petit concert à compter de 20h30. De plus, la messe du jour de l'an aura lieu le 1er janvier 2025 à 9h00.

De la part de toute l'équipe paroissiale et du comité de liturgie, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



Vie municipale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

que la municipalité de Larouche a adopté,
à sa séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2024,
la résolution adoptant le calendrier des réunions pour l'année 2025

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE les séances débiteront à 19h30 à l'hôtel de ville située au 610 rue Lévesque à Larouche;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

JANVIER Lundi 13	FÉVRIER Lundi 3	MARS Lundi 3	AVRIL Lundi 7
MAI Lundi 5	JUIN Lundi 2	JUILLET Lundi 7	AOÛT Lundi 4
SEPTEMBRE Lundi 8	OCTOBRE Mercredi 1	NOVEMBRE Lundi 10	DÉCEMBRE Lundi 1

DONNÉ À LAROUCHE, ce 3^e jour de décembre 2024.

Shirley Hébert

Directrice générale et greffière-trésorière

INFO PROJET #2

Projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle

Cette chronique INFO-PROJET a pour but de stimuler votre curiosité envers le projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle mis de l'avant par la municipalité de Larouche. Par l'intermédiaire du journal Le Rappel, nous vous tiendrons informés pendant toutes les étapes de réalisation du projet.

Introduction

La municipalité de Larouche recevra une subvention de 1,7 M\$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour réaliser un projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle. Le coût total du projet est évalué à 2,5M\$.

Études préliminaires

Les travaux pour l'étude géotechnique et l'évaluation environnementale sont présentement en cours.

Nous devons réaliser ce type de travaux préalables dans le but de :

Assurer la sécurité des structures :

- Évaluer la capacité portante du sol pour éviter les affaissements ou les effondrements.

Concevoir des fondations appropriées :

- Orienter la conception des infrastructures;
- Recommander des techniques spécifiques pour stabiliser ou améliorer les sols, si nécessaire.

Réduire les coûts et les risques :

- Éviter les problèmes imprévus pendant les travaux de construction;
- Minimiser les réparations coûteuses dues à des défauts de conception liés au sol.

Les travaux pour la mise en plan de l'état des lieux, c'est-à-dire les relevés topographiques, sont maintenant terminés.

Les objectifs de ces travaux préalables sont les suivants :

Objectifs :

- Documenter les conditions actuelles;
- Faciliter la planification et la conception;
- Faciliter la planification et la conception;
- Minimiser les risques et les erreurs lors de la construction.

Vie municipale

Lancement de l'appel de financement privé

Un plan de visibilité a été adopté afin de solliciter la participation financière des entreprises privées de la municipalité et de la région. Si vous avez de l'intérêt à participer financièrement à la réussite de ce projet rassembleur ou si votre entreprise n'a pas reçu de lettre ou de courriel de sollicitation, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à ce sujet. Il nous fera plaisir de discuter avec vous des options offertes.

Subvention publique

À la suite d'une demande de financement présenté au Fonds Signature Innovation pour réaliser le projet de patinoire couverte multifonctionnelle, la MRC du Fjord-du-Saguenay accordera une subvention de 35 000\$ dans le cadre de ce programme.

Règlement d'emprunt

Un règlement d'emprunt de 1 150 000 \$ a été adopté par le conseil municipal lors de la réunion du 9 décembre 2024. Nous travaillons actuellement à réduire ce montant en combinant d'autres subventions et des partenariats privés.

Nous vous remercions de votre intérêt envers ce projet d'envergure. Il nous fera plaisir de vous tenir informés de l'avancement du dossier lors des prochaines éditions du journal.

Joyeux temps des fêtes et à la prochaine !

Maxime Larouche, Coordonnateur aux loisirs et sports

CHEVROLET SILVERADO

TFCP

TOURNÉE DE FILMS CHASSE PÊCHE

JASON TREMBLAY-MORNEAU, DANY LAVOIE, DANIEL GILBERT, KENNY BYRNS

100 000\$ EN PRIX

PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE SUR LE WEB ET EN PRÉSENTIEL

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS (ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE)

www.BETEDECHASSE.COM

20 mars 2025 **Larouche** 19:00
Hôtel de ville de Larouche
610, rue Lévesque, Larouche
418 695-2201 poste 3605

Pré-vente : \$25.00 Entrée : \$30.00

Sponsors: Coors Light, EcoTone, Mercury, Portage White, PinesCraft, Bushnell, Beaver, Antler, Boreal, Société de Sauvetage, etc.

Urbanisme

Sensibilisation : Ensemble, protégeons notre réseau d'égouts et notre environnement



Lors de nos récentes opérations de nettoyage des conduites d'égouts, nous avons constaté un problème préoccupant : des bouchons importants causés par des **lingettes** et des **couches jetables** jetées dans les toilettes ou les égouts. Ces objets, pourtant non destinés à être éliminés de cette manière, entraînent des conséquences graves sur notre réseau et sur l'environnement.

Les conséquences des bouchons dans les égouts :

1. **Risque de bris importants** : Ces accumulations peuvent endommager les infrastructures de nos conduites, nécessitant des réparations coûteuses.

2. **Coûts élevés pour la collectivité** : Les nettoyages réguliers pour éliminer ces bouchons représentent des frais considérables, qui pourraient être évités si ces comportements changeaient.

Débordements et pollution environnementale : Les conduites obstruées augmentent les risques de débordements d'eaux usées, pouvant contaminer nos cours d'eau et notre sol, avec des effets néfastes pour les écosystèmes locaux et la santé publique.

Adoptons les bons gestes :

- **Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes.** Même si certaines sont étiquetées comme "biodégradables", elles ne se désagrègent pas assez rapidement dans l'eau. Jetez-les plutôt à la poubelle.
- **Évitez de jeter des couches ou tout autre objet non biodégradable dans les toilettes.** Ces déchets n'ont pas leur place dans les conduites d'égouts.

Informez vos proches : La sensibilisation de tous est essentielle pour prévenir ces problèmes.

Ensemble, préservons nos infrastructures et notre environnement :

Chaque geste compte. En adoptant ces habitudes simples, vous contribuez à maintenir un réseau d'égouts fonctionnel, à réduire les coûts pour la communauté et à protéger notre environnement pour les générations futures.

Merci de votre collaboration !

Votre équipe municipale



Urbanisme

Avis aux citoyens – Modification du règlement de zonage sur l'utilisation des conteneurs maritimes en zone résidentielle

Nous vous informons qu'à compter du 9 avril 2024, l'utilisation de conteneurs maritimes est désormais autorisée en zone résidentielle, conformément aux nouvelles dispositions du règlement de zonage 2015-341. Toutefois, cette autorisation est soumise à certaines conditions, définies dans l'Article 4.3.12.1.

Ainsi, si vous souhaitez installer un conteneur maritime sur votre propriété, celui-ci doit être aménagé de manière à s'harmoniser avec l'apparence extérieure de votre bâtiment principal. Cette exigence vise à garantir que le conteneur s'intègre au paysage résidentiel, devenant un bâtiment accessoire. À ce titre, il devra également respecter les normes applicables aux bâtiments accessoires, telles que définies par le règlement de zonage.

De plus, pour des raisons de sécurité et de durabilité, le conteneur doit être soulevé de terre et ne doit en aucun cas être en contact direct avec le sol.

Nous rappelons que tous les propriétaires concernés doivent obtenir un permis auprès de la municipalité. En cas de non-conformité, le conteneur devra être retiré. Pour plus de détails, consultez l'Article 4.3.12.1.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme au 418 695-2201, 3602.



INTERNET HAUTE VITESSE

Tous les citoyens qui rencontrent des difficultés de rapidité ou d'accès à Internet haute vitesse avec DIGICOM peuvent également envisager l'option de Starlink.

Voici les liens de la carte interactive et de l'inscription à Starlink :

[Accès à Internet haute vitesse au Québec – État de situation | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://satellite.sihv.gouv.qc.ca/form/inscription)



Municipalité de
LAROUCHE

Horaire des Fêtes

Fermé à compter
du 20 décembre, 12h

Retour à l'horaire
régulier le 6 janvier

HORAIRE RÉGULIER

- Lundi au jeudi de
8h à 12h et 13h à 16h45
- Vendredi de
8h à 12h

Loisirs et sports

SENTIERS DE RAQUETTE

Profitez des plaisirs de l'hiver en pratiquant une activité accessible et gratuite.



Secteur Lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible);
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné;
- Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Accès principal	0,6 km (aller-retour)	21 m ▲ 21 m ▼	9 min.
		Accès secondaire	0,1 km (aller)	2 m ▲ 20 m ▼	3 min.
		De la Croix	0,2 km (aller)	11 m ▲ 21 m ▼	4 min.
		Du Belvédère	1,0 km (boucle)	62 m ▲ 62 m ▼	18 min.
		Du Lac	1,5 km (boucle)	58 m ▲ 58 m ▼	29 min.
		De l'Hôtel de ville	0,8 km (boucle)	43 m ▲ 43 m ▼	15 min.

Avertissements

	Baignade interdite		Véhicules motorisés interdits		Ramasser vos déchets
	Chasse interdite		Vélos interdits		Garder votre animal en laisse
	Feux interdits				

Secteur du terrain des loisirs

Stationnement disponible au terrain des loisirs : 912, route des Fondateurs.

- Accès à pied à l'intérieur du terrain des loisirs. Suivre les indications pour accéder au sentier.



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Petite boucle	1,1 km	35 m ▲ 35 m ▼	17 min.
		Grande boucle	2,5 km	66 m ▲ 66 m ▼	43 min.

PRÊT DE RAQUETTES

Il est possible d'emprunter des raquettes de grandeurs variées, au chalet des loisirs.

Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo.

Informations : chalet des loisirs

418 542-7756.

Loisirs et sports

13 février 2025, 19h: **Écono dans l'frigo**

L'organisme *Aide-Parents Plus* vous donnera plusieurs astuces afin de préparer un budget d'épicerie et des menus variés et économiques lors d'une conférence ouverte à tous.

Veuillez procéder à votre inscription en ligne pour y participer.

Pour plus d'informations ou pour acheter des billets, rendez-vous au :

www.larouche.ca/activités/événements



Josée Boudreault -

Sois ta meilleure amie

28 mai 2025, 19h30

610, rue Lévesque, Larouche, QC, G0W1Z0

À QUOI S'ATTENDRE?

On parle de bonheur à travers l'amour de soi et l'auto-compassion. De voir la vie avec un œil plus positif. D'auto-dérision. De gratitude, qui fait toute la différence dans la vie. Vous voulez savoir c'est quoi le "Ouin Pis?" Les qualifauts! Le I know I know! C'est ce que vous allez apprendre.

Mais au-delà de tout ça, c'est une soirée très drôle. On rit beaucoup.

Mon but c'est que vous partiez avec un grand sourire dans le visage. C'est une soirée qui fait du bien.

Venez seule, en couple ou avec votre belle gang! De toute façon on va rire en masse! Sois ta (et ton) meilleure amie! Ose tout ce qui t'est possible!

34,95\$ + tx + frais de billetterie

29,95\$ + tx + frais de billetterie (4 billets et plus)

www.larouche.ca/activités/événements

Enfant sous tension:

Stress et anxiété chez les enfants et adolescents

Aidez nos enfants à se libérer de leur prison intérieure!

POSSIBLE QUE LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ SE CACHENT DERRIÈRE LES COMPORTEMENTS DÉRANGANTS D'UN ENFANT OU D'UN ADO!

Comment peut-on les aider à bâtir leur résilience, leur sécurité affective et leur confiance en eux?



Nos enfants sont-ils paresseux ou hyper stimulés?

Conférencière
NANCY DOYON



610, rue Lévesque, Larouche, Qc G0W 1Z0

2 | AVRIL | 2025 | 19H

Prévente 10\$ jusqu'au 5 février 2025

Prix régulier 30\$

www.larouche.ca

Loisirs et sports



BINGO 2025

Hôtel de ville de Larouche
610, rue Lévesque

Les dimanches à 13h
Ouverture des portes à 12h15

DATES À VENIR

12 janvier, 9 février, 9 mars,
13 avril et 11 mai 2025.

Commission des Loisirs de Larouche

Suivez-nous sur Facebook : [loisirs.larouche](https://www.facebook.com/loisirs.larouche)



NOUVELLE LIGUE DE CORNHOLE

SAISON HIVER 2025

LES MARDIS DE 20:00 À 22:30
À PARTIR DU 7 JANVIER 2025

Hôtel de ville de Larouche
610, rue Lévesque

INSCRIPTION EN ÉQUIPE DE 2
COÛT : 180\$ /ÉQUIPE



Durée: 12 semaines | Distance des jeux : 27 pieds
Catégories: débutant à expérimenté | Application ScoreHollo

Suivez-nous sur Facebook :

[@CORNHOLELAGUENAY](https://www.facebook.com/CORNHOLELAGUENAY)

Les services de kinésiothérapie sont maintenant de retour grâce à un partenariat avec Kiné-Solution.

*Les services sont disponibles selon la tarification en vigueur chez Kiné-Solution.



SERVICE DE KINÉSIOLOGIE

MARIE-CLAUDE CHAPDELAINÉ
DO, ND, B. SC. KINÉSIOLOGUE

KINÉ-SOLUTION
418. 480.4224

 



HIVER 2025 HOCKEY POUR TOUS

16 JANV. AU 20 FÉV.
PATINOIRE DE LAROUCHE

JEUDI
18h30 à 19h30 : 6-12 ans;
19h30 à 20h30 : 13-17 ans.

CONDITIONS

- Ne pas être inscrit au hockey mineur;
- Patins, bâton et casque avec visière obligatoires.

70\$ / PERS.
Rabais familial de 10\$ à partir du 2e enfant;
Inscription en ligne avant le 6 janvier.

INFORMATION

418.668.8847 / 418.720.3158
andreeannebeland@enformelac.com

Loisirs et sports

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR (ANIMATRICE) - CAMP DE LA RELÂCHE



DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs ou de la personne désignée, l'animateur (animatrice)

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âges dont il a la supervision;
- Anime un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Participe et accompagne les enfants lors des sorties et activités spéciales;
- Assure l'encadrement, la sécurité et le bien-être des enfants sous sa responsabilité;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Maintient les lieux et équipements en ordre;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités selon l'horaire établi;
- Voit à la bonne communication avec les parents;
- Assiste et participe au besoin aux activités de formation, aux rencontres d'équipe et à la rédaction du rapport d'activités;
- Communique au supérieur immédiat tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes.

Exigences

- Être âgé(e) de 15 ans ou plus;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants;
- Expérience pertinente en animation (atout).

Détails

- Horaire : possibilité de 35 heures ou plus par semaine, du lundi au vendredi;
- Salaire : 16,75\$ /heure;
- Durée de l'emploi : une semaine du 3 au 7 mars 2025.

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 janvier à 8h.

En personne ou par la poste :

Offre d'emploi : animateur (animatrice) - camp de la relâche
Municipalité de Larouche
610 rue Lévesque, bureau 205
Larouche (Québec) G0W 1Z0

Par courriel à loisirs@larouche.ca avec en objet « Offre d'emploi : animateur (animatrice) – camp de la relâche ».

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS DE LOISIRS

2025



KARATÉ



Pour hommes, femmes et enfants dès 5 ans.

Lieu : Hôtel de ville, salle multifonctionnelle, 610 rue Lévesque
Horaire : lundi 18h à 19h (débutant)
lundi 19h à 20h (avancé)
Début : lundi 13 janvier 2025
Durée : 15 semaines (13 janvier au 19 mai 2025)
Tarif : 150\$ (rabais familial de 25\$ à partir du 2e participant)
Frais suppl.: examen (35\$) , dogi (uniforme) taille 1 (50\$) ou 2 et + (60\$)
Inscription : sur place le lundi 13 janvier dès 17h30
Information: Sensei Jean-François Laforge, 418 480-7220 ou
Facebook [@Jodan Karaté Larouche](#)

VIACTIVE ET YOGA SUR CHAISE



Mise en forme pour hommes et femmes de 55 ans+. Marche, étirements et travail des muscles vous aideront à demeurer autonome. Tous les exercices se font debout ou sur chaise.

Lieu : Grande salle, Domaine de la Montagne, 649 rue Gagné
Horaire : lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 10h30
Début : lundi 6 janvier 2025
Tarif : gratuit
Inscription en continu: Francine Fortin, 418 590-0598

COURS DE DANSE COUNTRY (10 ANS ET PLUS)



Futurs danseurs de country, sortez vos bottes et vos chapeaux car vous pourriez devenir les pros du lasso! À chacun son rythme, à chacun son intensité. Apprentissage d'une danse par semaine.

Lieu : grande salle, centre communautaire, 709 rue Gauthier
Horaire : niveau 1: jeudi de 19h à 20h, niveau 2: jeudi 20h à 21h
Début : jeudi 16 janvier 2025
Durée : 20 semaines (16 janvier au 29 mai 2025)
Tarif : 11\$ / 1 heure ou 17\$ / 2 heures
Inscription: sur place
Informations: Alexandra Gauthier, 418 487-5747,
alex_gauthier10@hotmail.com

Loisirs et sports

ZUMBA KIDS JUNIOR (4-6 ANS) | ZUMBA KIDS (7-11 ANS) | ZUMBA ADULTE ET ÉTUDIANT



Zumba Kids - Sous les rythmes de la musique, petit comme plus grand pourra bouger, s'exprimer et s'amuser tout en développant sa concentration, motricité, confiance personnelle, mémoire, coordination et créativité. Garçons ou filles, tous aimeront bouger et danser avec énergie!

Zumba adulte et étudiant - Danser et bouger aux rythmes de la musique pop et latine. Alliant cardio, préparation musculaire, équilibre, flexibilité, coordination et endurance, la zumba est idéale pour brûler des calories, garder la forme, s'amuser et atténuer le stress, le tout à votre rythme. Plaisir garanti !



Matériel requis : espadrilles, tenue sport et bouteille d'eau.

Lieu : grande salle, centre communautaire, 709 rue Gauthier

Horaire : mardi 18h30 à 19h30 (adulte et étudiant)

mercredi 18h à 18h30 (4-6 ans)

mercredi 18h30 à 19h15 (7-11 ans)

Début : semaine du 20 janvier 2025

Durée : semaine du 20 janvier à semaine du 28 avril

Tarif : 85\$ /enfant (4-6 ans)

110\$ /enfant (7-11 ans)

130\$ /adulte et étudiant

Inscription : Isabelle Gagné, 581 574-1737 ou isallo@hotmail.com

HATHA-YOGA



Le YOGA est une activité qui s'adapte facilement aux personnes de tout âge et de toute condition. Maintenir la santé, améliorer l'équilibre et la concentration en guidant la personne vers une pratique donnant accès au bien-être. Démarche exprimée toute en douceur, afin que chaque personne atteigne de l'harmonie et du mieux-être dans la bienveillance et le respect de ses propres limites. Cette pratique est inspirée de postures (asanas) issues de la tradition du Hatha-Yoga.

Matériel requis : tapis de sol, petit coussin, couverture légère et vêtements confortables.

Lieu : Hôtel de ville, salle multifonctionnelle, 610 rue Lévesque

Horaire : mardi 13h30 à 15h

Début : mardi 8 avril 2025

Durée : 10 semaines (8 avril au 10 juin 2025)

Tarif : 180\$ /10 semaines (payable au 1er ou 2e cours)

Inscription : Carole Gauthier, 418 668-1717, carolelune11@gmail.com

Loisirs et sports

CLUB DE BRAS DE FER LOUP-GAROU — 14 ANS ET MOINS | 15 ANS ET PLUS



Une belle aventure commence pour l'histoire du bras de fer à Larouche. La discipline est en pleine émergence au Québec et partout dans le monde. Nouvellement créé, le Club de bras de fer Loup-garou est affilié à l'Association de bras de fer du Québec (ABFQ). Viens découvrir ou pratiquer ce sport de manière sécuritaire et sous supervision. Que ce soit comme simple loisir ou pour compétitionner, le bras de fer est offert pour tous les niveaux. Il est possible d'y participer dès l'âge de 6 ans.

Gros bras non requis! Seulement la bonne humeur et la détermination.

Lieu : local 304, centre communautaire, 709 rue Gauthier

Horaire : jeudi 19h

Début : inscription en continu

Catégories : 14 ans et moins
15 ans et plus

Durée : en continu

Matériel (optionnel) : t-shirt du club : 25\$
chandail à capuchon du club: 50\$

Inscription : Frank Champigny, 418 321-8512
frankchampigny@gmail.com

Pour rejoindre le groupe Facebook : [Club de Bras de fer Loup-Garou](#)



Un Marché de Noël mémorable!

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux participants du Marché de Noël de Larouche les 23 et 24 novembre derniers. Votre présence et votre soutien ont fait de cet événement un véritable succès!

Un grand merci à nos talentueux artisans qui ont partagé leurs créations uniques et à nos bénévoles dévoués qui ont travaillé sans relâche pour assurer le bon déroulement de l'événement. Votre engagement et votre

passion sont inestimables.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement nos partenaires, sans qui cet événement n'aurait pas été possible. Votre soutien et votre collaboration ont été essentiels à la réussite du Marché de Noël.

Merci également à tous les visiteurs qui sont venus célébrer avec nous. Votre enthousiasme et votre esprit festif ont créé une ambiance magique et chaleureuse.

Nous espérons que vous avez tous passé un moment merveilleux et que vous avez trouvé des trésors uniques pour vos proches. Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus féerique!

Joyeuses fêtes à tous et à bientôt!



Loisirs et sports

PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La pêche hivernale est permise du 20 décembre 2024 au 31 mars 2025. L'accès au lac est possible à partir du sentier situé derrière l'école Du Versant au 777, rue Gauthier.

L'enregistrement est obligatoire avant chaque visite sur le site web de la municipalité. Le [formulaire d'inscription](#) et le [rapport de pêche](#) sont disponibles sous l'onglet Activités et loisirs / Pêche .

Le rapport de pêche doit aussi être complété après chaque visite, même si vous n'avez pas fait de capture.

Ces renseignements sont essentiels pour maintenir des statistiques d'utilisation, assurer un suivi du nombre de captures et garantir un stock suffisant de poissons.

RÈGLEMENTS :

- Permis de pêche requis;
- L'épaisseur de la glace doit avoir au moins 5 pouces (13 cm);
- Seulement les abris démontables sont permis en hiver;
- Ils doivent être retirés à la fin de chaque journée de pêche;
- Maximum de 5 captures par jour par pêcheur;
- Maximum de 30 captures par pêcheur pour la période hivernale;
- Feux interdits;
- Véhicules motorisés interdits;
- Déposez vos déchets dans les poubelles;
- Respectez les terrains privés.



Des informations supplémentaires concernant la pratique de la pêche sportive au Québec sont disponibles au quebec.ca dans la section *Tourisme et loisirs, Activités sportives et de plein air* sous l'onglet *Pêche sportive*.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez aux bureaux de la municipalité au 418 695-2201.

Merci de votre collaboration et bonne saison de pêche!



Les bons coups de chez nous!



Le Club de bras de fer Loup-garou se démarque sur la scène nationale

Trois résidents de Larouche et membres du Club Loup-garou ont participé le 17 novembre dernier au prestigieux championnat de bras de fer d'Ottawa 2024.

Catégorie 15-16 ans (0-150 lbs)

Tristan Chiquette s'est démarqué en remportant la 3^e place droitier dans la catégorie 15-16 ans (0-150 lbs) alors que Thomas Gagnon a atteint la 12^e place gaucher dans cette même catégorie et enregistré une première victoire en compétition. Il s'agissait d'une première expérience en compétition pour le jeune Gagnon.



De gauche à droite: Frank Champigny-Dassylva, Tristan Chiquette et Thomas Gagnon.



Frank Champigny-Dassylva

Catégorie novice (0-150 lbs)

Le fondateur du Club Loup-garou Frank Champigny-Dassylva s'est illustré en remportant la première place de la gauche dans la catégorie novice (0-150 lbs).

Félicitations aux fiers représentants du Club Loup-garou!



Tristan Chiquette

Informations diverses

La guignolée



Noël approche à grand pas et encore cette année, les Chevaliers de Colomb se préparent à accueillir des dons. Depuis la période du COVID, nous ne passons plus par les maisons pour amasser vos dons car trop de gens n'ont plus d'argent sonnante mais seulement des cartes. Nous avons placé des boîtes de Noël à l'Hôtel de ville, à l'épicerie et à l'église. De plus il y aura quelqu'un à l'église, dimanche le 15 décembre de 13h à 15h pour recueillir les dons. Nous avons remarqué que ceux qui viennent à l'église à cette occasion, apportent des sommes importantes car souvent ils ont fait le tour de leurs proches et nous apportent ce qu'ils ont eux-mêmes recueilli. C'est vraiment une bonne idée! Chaque année, Nous conservons une partie des sommes amassées pour faire du dépannage alimentaire en cours d'année. Soyons généreux, car les besoins sont grands. Si vous connaissez quelqu'un dont la situation financière mériterait un panier de Noël soit pour vous-même ou quelqu'un d'autre appelez-moi au 418 482-3070. Nous vous assurons la confidentialité et ne portons aucuns jugements.

Réjean Bédard

Responsable de la guignolée

REJOIGNEZ NOTRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Maison des jeunes
de Larouche
RECHERCHE
ADMINISTRATEUR OU
ADMINISTRATRICE

VOUS AVEZ 18 ANS OU PLUS ET SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS UNE CAUSE QUI VOUS TIENT À CŒUR ? NOUS VOUS INVITONS À REJOINDRE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION !

NOUS CHERCHONS UNE PERSONNE SOLIDAIRE DE NOTRE MISSION. DÉDIÉE AU BIEN-ÊTRE ET AU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES. PAS BESOIN D'AVOIR DES ADOLESCENTS CHEZ VOUS, NI DE RÉSIDER À LAROUCHE POUR VOUS ENGAGER AVEC NOUS.

SI VOUS ÊTES MOTIVÉ(E) À FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES JEUNES ET À CONTRIBUER À NOTRE COMMUNAUTÉ, CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI !

MDJ@LAROUCHE.CA

DES AVANTAGES
POUR VOUS :

- Un rabais de 15% sur les changements d'huile durant tout les mois de décembre et janvier !
- Le polissage de vos phares à seulement 60\$ en tout temps !
- Le café est toujours gratuit pour nos clients !

Vos experts en automobile vous souhaitent de joyeuses fêtes !

Contactez-nous pour prendre rendez-vous !

(418) 547-7373

<https://www.atelierfrc.com/>